

Part des surfaces d'habitats d'intérêt communautaire en sites Natura 2000 évaluée en très bon état de conservation

Pour comprendre

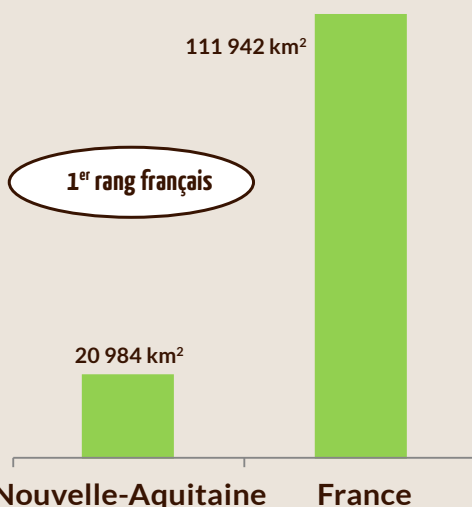
- L'Union européenne s'est dotée d'un réseau d'espaces naturels baptisé Natura 2000. Ce réseau vise notamment la préservation d'habitats remarquables dits « d'Intérêt Communautaire » (HIC) qui sont des habitats emblématiques, rares et/ou menacés pour lesquels doivent être créées des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).
- L'état de conservation des HIC au sein des sites Natura 2000 est régulièrement évalué, selon trois catégories : très bon, bon, moyen.

Le présent indicateur permet d'évaluer la part des HIC en très bon état de conservation dans les sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine.

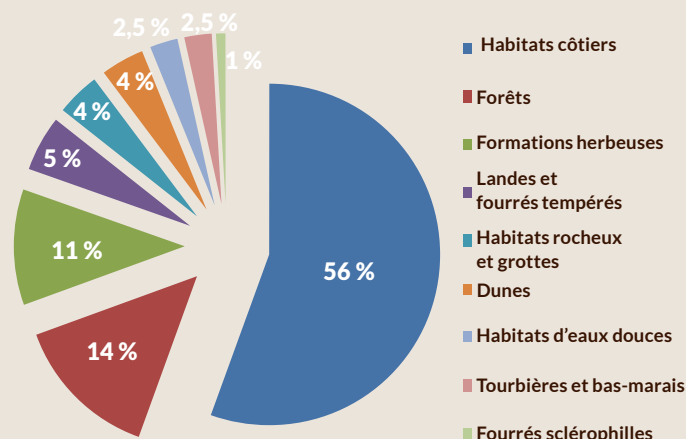
Remarques : le réseau Natura 2000 comprend 2 types de zones réglementaires : les Zones de Protection Spéciale (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visent la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive européenne « Habitats » du 21/05/1992.

Repères

Surfaces Natura 2000 en Nouvelle-Aquitaine et en France



Répartition des surfaces d'HIC au sein des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine

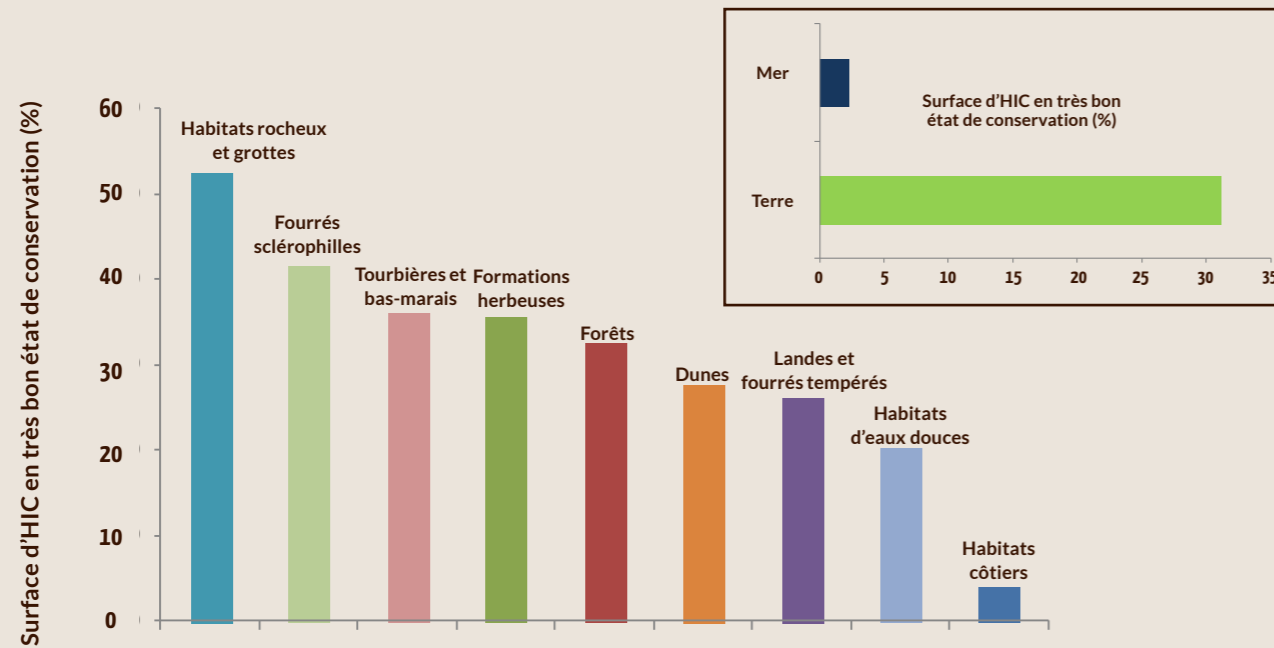


La Nouvelle-Aquitaine est la région française qui possède la plus grande surface classée Natura 2000 (sites marins et terrestres) avec 20 984 km².

Enjeux

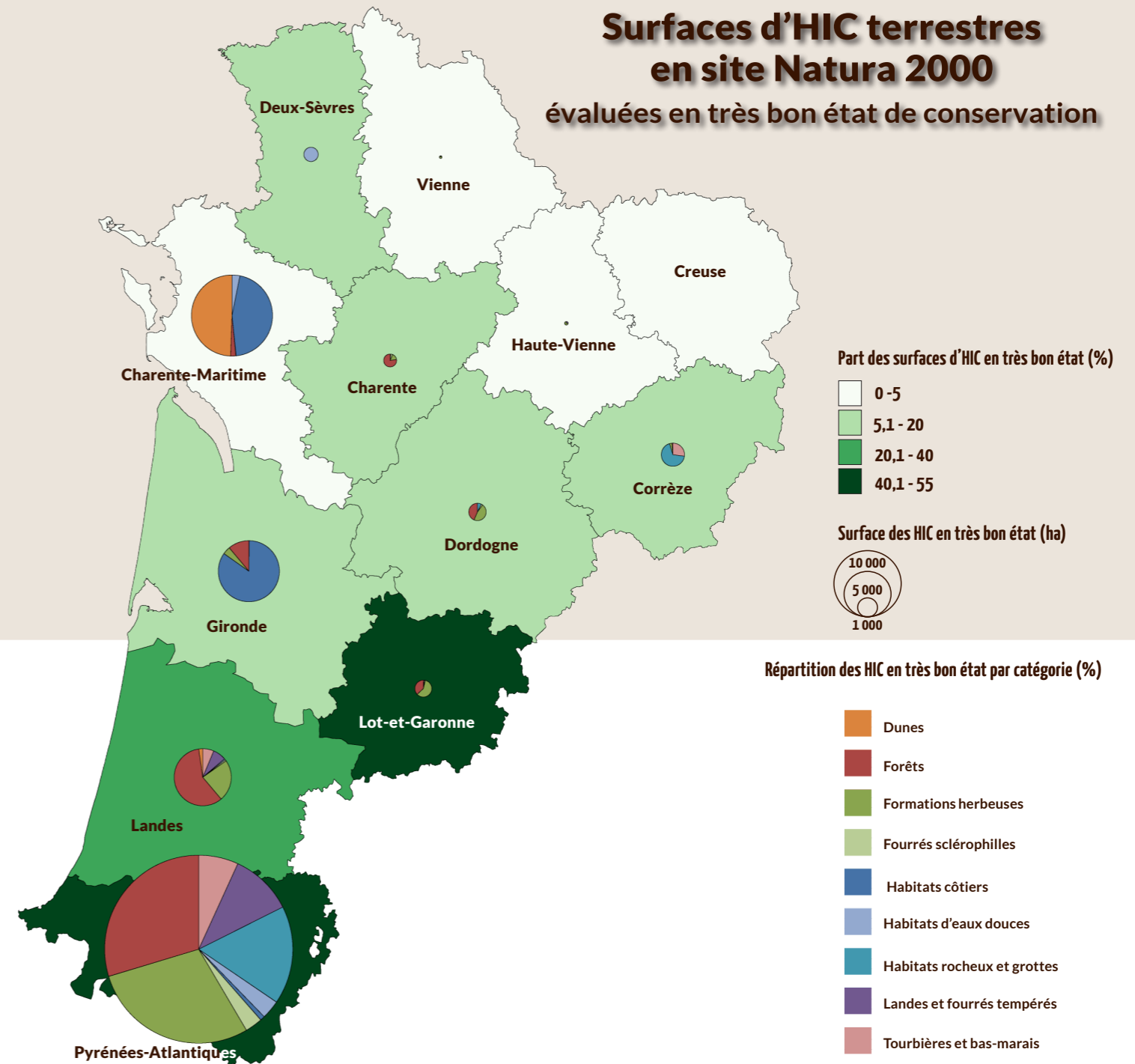
- Les Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) sont des habitats présentant un fort enjeu de conservation en Europe en raison de leur rareté ou de leur rôle écologique. S'assurer de leur bon état, c'est assurer la préservation de la diversité biologique, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales de ces territoires.
- La région Nouvelle-Aquitaine a la particularité d'héberger toutes les grandes catégories d'HIC métropolitains au sein de ses sites Natura 2000 (voir les 9 catégories ci-dessus).

Surfaces d'HIC évaluées en très bon état de conservation par type d'habitat



Source : Traitement : ARB Nouvelle-Aquitaine

Surfaces d'HIC terrestres en site Natura 2000 évaluées en très bon état de conservation



17 % des surfaces d'HIC en sites Natura 2000 sont évalués en très bon état de conservation.

Déclinés par grand type de milieu, ce sont les habitats « aquatiques » (habitats d'eau douce, habitats côtiers) qui montrent les plus faibles proportions d'HIC en très bon état de conservation (20 % et 4 %). A l'inverse, les habitats rocheux / grottes et les fourrés sclérophylles, sont les mieux conservés (53 % et 42 %).

Il existe une forte disparité d'un département à l'autre.

Dans la Creuse, La Gironde, la Vienne et la Haute-Vienne, la part d'HIC en sites Natura 2000 évaluée en très bon état de conservation est inférieure à 2 %. A l'inverse, dans les Pyrénées-Atlantiques, où la surface d'HIC en sites Natura 2000 est la plus élevée (163 074 ha), celle-ci est d'environ 53 %.

Seulement 2 % des HIC marins en très bon état de conservation

Les HIC marins sont les plus préoccupants. Ils couvrent 351 845 ha, soit presque la moitié des surfaces d'HIC en sites Natura 2000. Cependant, seuls 2 % de leur surface sont évalués en très bon état de conservation (soit 15 fois moins qu'en zone terrestre).

Objectifs européens

Les HIC sont une des priorités de conservation de la biodiversité au sein de l'Union Européenne:

• **Article 2 de la directive « Habitats » (92/43/CEE) :** « Les mesures prises en vertu de la présente directive visent à assurer le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. »

• **Objectif 1 de la Stratégie pour la biodiversité 2011-2020** qui vise à « enrayer la détérioration de l'état de l'ensemble des espèces et habitats couverts par la législation de l'UE relative à la nature et améliorer leur état de manière significative et mesurable de façon à ce que, d'ici à 2020, par rapport aux évaluations actuelles: i) 100 % des évaluations supplémentaires d'habitats et 50 % des évaluations supplémentaires d'espèces, effectuées au titre de la directive « Habitats », indiquent une amélioration de l'état de conservation ».

Départements	Surface des HIC en très bon état (ha)	Part des HIC en très bon état de conservation par catégorie (en %)								
		Dunes	Forêts	Formations herbeuses	Fourrés sclérophylles	Habitats côtiers	Habitats d'eaux douces	Habitats rocheux et grottes	Landes et fourrés tempérés	Tourbières et bas-marais
Charente	436		77,6	16,1	4,7			1,7		
Charente-Maritime	16 246,9	49,5	2,1		0,1	45,2	3,1			
Corrèze	1 341,8		1,3	3,5				68,1		27,1
Creuse										
Dordogne	763,9		43,5	46,6	2,7			7,2		
Gironde	9 189,7		11,1	4,1		84,6		0,1		
Landes	8 038,9	2,3	58,9	23,6	0,7		0,7		7,5	6,3
Lot-et-Garonne	729,2		36,9	59,2	1,6			0,3	0,4	1,6
Pyrénées-Atlantiques	87 034,6		29,7	28,8	3	0,8	3,2	16,9	10,8	6,8
Deux-Sèvres	508,1						100			
Vienne	20,2		9,4	84,1			6,5			
Haute-Vienne	33,5			74,6	1,4				24	
Nouvelle-Aquitaine	124 342,9	6,6	26,4	22,8	2,2	12,7	3,1	12,6	8	5,5

Méthode

FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR

$$\frac{\text{Surface d'HIC en site Natura 2000 évaluée en très bon état de conservation}}{\text{Surface d'HIC en site Natura 2000}} \times 100$$

LES DONNEES

- > Sources :
 - INPN/MNHN :
Base de données Natura 2000 téléchargeable
- > Fréquence d'actualisation : annuelle
- > Territoire à l'étude : région, départements

LIMITES DE L'INDICATEUR

- Les évaluations d'état de conservation reposent principalement sur des « avis d'expert »
- L'indicateur ne porte que sur les sites Natura 2000 (il ne traduit pas l'ensemble des HIC présents en Nouvelle-Aquitaine)
- L'indicateur ne peut être comparé aux évaluations réalisées dans le cadre des rapports européens (qui reposent sur des méthodes et catégories différentes)

RELATION avec d'autres indicateurs

- > Evolution de la surface des aires protégées

Pour en savoir plus

- > INPN/MNHN :
 - Synthèse de données Natura 2000
 - Méthodes d'évaluation à l'échelle de sites Natura 2000
 - Rapports communautaires
- > Souheil H., Germain L., Boivin D., Douillet R. et al., Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000. Atelier Technique des Espaces Naturels. Montpellier. 120 p. 2011.

ZOOM sur un Habitat d'Intérêt communautaire

Photo : Baptiste Régnery



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (code Natura 2000: 6210)

Cet habitat, souvent issu de longues périodes d'activités agro-pastorales, constitue aujourd'hui un biotope privilégié pour de nombreuses espèces : orchidées, plantes à affinité méditerranéenne, nombreux insectes, reptiles, etc. Au sein des sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine, 2,6 % des surfaces de cet habitat sont évalués en très bon état de conservation, 73,8 % en bon état et 23,3 % en état moyen.

Action financée par :



avec le soutien de :

